

CADRAGE EUROPÉEN

En matière de confiance, l'Allemagne fait cavalier seul

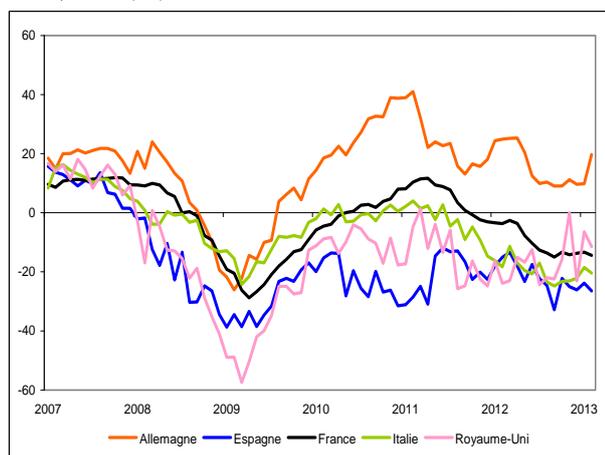
En Allemagne, au mois de février, les chefs d'entreprise redeviennent franchement confiants en ce qui concerne la situation de leur entreprise, la demande passée et prévue : l'indicateur de climat des affaires dans les services repasse au-dessus de sa moyenne de longue période et retrouve son niveau de mai 2012. À l'inverse, dans les autres grands pays européens, les signes d'amélioration observés en janvier ne se sont pas confirmés en février, la tendance à la baisse reprenant.

En France, la situation des entreprises se dégrade légèrement, la demande faiblit dans l'hébergement et restauration et dans les services administratifs et de soutien. En outre, le redressement attendu dans les activités d'information et de communication ne s'est pas encore produit.

Dans le secteur de l'architecture et ingénierie, du contrôle et des analyses techniques, l'indicateur de confiance reste plus positif en Allemagne que dans les autres pays. Il se raffermi un peu en France, en Espagne et surtout au Royaume-Uni. En revanche, il retombe en Italie. Dans les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, la confiance revient en Allemagne. À l'inverse, le climat se dégrade fortement en Espagne. En France et en Italie, les chefs d'entreprise restent plutôt réservés. Dans le secteur des activités administratives et autres soutiens aux entreprises, la situation s'améliore en Allemagne et se détend légèrement en France. Par contre, elle reste peu favorable en Italie et se dégrade au Royaume-Uni.

Indicateurs de climat des affaires dans les services par pays

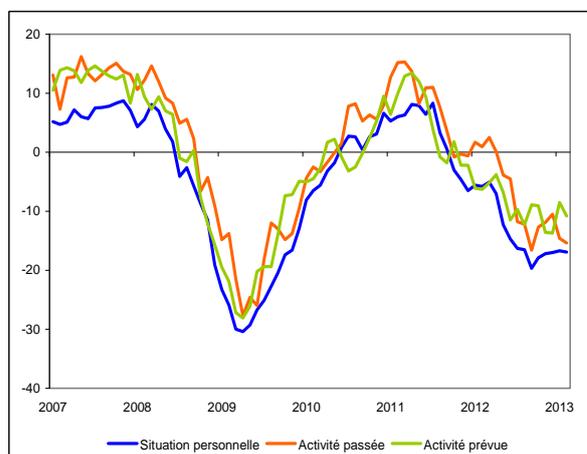
Indicateur de confiance
Soldes d'opinion, en % (CVS)



Source : Commission européenne.

Conjoncture dans les services en France

Soldes d'opinion, en % (CVS)



Source : Commission européenne.

Climat des affaires par secteur de services

Indicateur de confiance
Soldes d'opinion, en % (CVS)

2012 / 2013	Moyenne*	Décembre	Janvier	Février
Architecture et ingénierie ; contrôle et analyses techniques				
Allemagne	19	1	9	6
Espagne	-25	-9	-18	-15
France	0	-9	-9	-6
Italie	-7	-24	-21	-24
Royaume-Uni	-8	-18	-7	4
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques				
Allemagne	18	4	0	13
Espagne	-22	-21	-12	-53
France	-12	-14	-11	-11
Italie	-4	-15	-5	-5
Royaume-Uni	-38	14	-17	n.d.
Activités administratives et autres soutiens aux entreprises				
Allemagne	19	7	6	13
Espagne	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
France	-4	-10	-13	-11
Italie	-5	-9	-9	-10
Royaume-Uni	-14	6	13	-41

*Moyenne depuis janvier 2006.

n.d. : non disponible.

Source : Commission européenne.

Définition : L'indicateur de confiance de la Commission européenne (COF) est un indicateur synthétique obtenu en faisant la moyenne des opinions sur la situation de l'entreprise (Q1), la demande passée (Q2) et la demande prévue (Q3).
COF = (Q1+Q2+Q3)/3